

**SIAEP DE LA PLAINE DU RHIN
RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL
DU 25 MARS 2025**

LISTE DE PRÉSENCE

<u>ALGOLSHEIM</u>	Richard BALTZINGER	Adjoint
<u>ARTZENHEIM</u>	Claude GEBHARD	Maire
<u>BALTZENHEIM</u>	Fabrice FOECHTERLÉ	Adjoint
<u>BIESHEIM</u>	Roland DURR	Adjoint
<u>DESSSENHEIM</u>	Aurélie FORNY	Maire
<u>DURRENENTZEN</u>	Jacques-Thierry MARANTIER	Adjoint
<u>GEISWASSER</u>	Isabelle FOLLIGUET	Adjointe
<u>HEITEREN</u>	Dominique SCHMITT	Maire
<u>KUNHEIM</u>	Didier WEISHEIMER	Adjoint
<u>NEUF-BRISACH</u>	Denis FERRARI	Conseiller
<u>OBERSAASHEIM</u>	Joël HILDWEIN	Conseiller
<u>URSCHENHEIM</u>	Pierre VOGEL	Adjoint
<u>VOGELGRUN</u>	Mirko PASQUALINI	Maire
<u>VOLGELSHEIM</u>	Claude GANTZER	Adjoint
<u>WECKOLSHEIM</u>	Arlette BRADAT	Maire
<u>WIDENSOLEN</u>	Josiane BIGEL	Maire
<u>WOLFGANTZEN</u>	Chris BIRAUD	Adjoint

**SIAEP DE LA PLAINE DU RHIN
RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL
DU 25 MARS 2025**

PROCÈS VERBAL

Mardi 25 mars 2025 à 19h00 au siège du Syndicat à Neuf-Brisach, le Comité Syndical s'est réuni sous la présidence de M. Dominique SCHMITT, Président du SIAEP de la Plaine du Rhin.

Présents :

Tous les délégués présents sur la liste sauf :

Excusés :

M. Roland DURR a donné pouvoir à M. Claude GEBHARD, Mme Isabelle FOLLIGUET a donné pouvoir à M. Vincent BEISERT, M. Richard BALTZINGER a donné pouvoir à M. Valéry BAUMANN, M. Mirko PASQUALINI a donné pouvoir à M. Florent SCHMITT, M. Claude GANTZER a donné pouvoir à M. Didier WEISHEIMER, M. Joël HILDWEIN a donné pouvoir à M. Dominique SCHMITT, Mmes Aurélie FORNY et Arlette BRADAT n'ont pas donné de pouvoir.

Assistaient également :

- M. Éric SICHLER, Directeur du SIAEP de la Plaine du Rhin,
- Mme Céline MARY, Secrétaire comptable du SIAEP de la Plaine du Rhin.

Monsieur Dominique SCHMITT, Président, souhaite la bienvenue aux membres du Comité Syndical et les remercie pour leur présence pour cette première réunion de l'année.

Il souhaite un prompt rétablissement à Mme Aurélie FORNY et M. Mirko PASQUALINI.

Le quorum étant atteint, le Président constate que le Comité Syndical peut délibérer valablement.

I. APPROBATION DU P.V. DE LA DERNIÈRE RÉUNION

1) PV de la réunion du 03/12/2024

Le Président passe rapidement en revue les différents points de l'ordre du jour abordés lors de cette réunion et demande s'il y a des questions.

Le Comité Syndical,

Sur proposition du Président et à l'unanimité :

APPROUVE le PV de la dernière réunion du Comité Syndical du 03/12/2024

II. AEP

1) Programmation 2025

Comme évoqué lors de la dernière réunion, le Président rappelle au Comité Syndical que, l'ensemble des travaux demandés par les communes s'élevait à 4 500 000 €.

Il n'est malheureusement pas possible pour le Syndicat de mettre l'ensemble des travaux au budget 2025.

Les délégués doivent rendre attentif leur Commune à ce que les demandes de travaux soient faites au plus juste pour éviter que nous intervenions alors que la Commune fait seulement les travaux l'année suivante et que la route reste sans enrobé pendant des mois.

Le Président informe également les membres que le taux de rendement obtenu selon la formule de l'Agence de Bassin est de 70% et que l'amélioration de celui-ci est dû aux réparations de fuites et aux travaux réalisés ces dernières années.

Le Président présente au Comité Syndical le programme des travaux d'investissement retenus pour l'année 2025 ;

Travaux concernant les installations du Syndicat (châteaux d'eau, forages, pompage et siège) :

- Remplacement de vannes de sectionnement importantes (hors marché à bon de commande) pour 30 000€ HT ;
- Mise en place d'une clôture au château d'eau de Baltzenheim pour 31 000€ HT ;
- Travaux divers station de pompes/châteaux d'eau (mise en place de sondes piézométriques...) pour 60 000€ HT ;
- Remplacement de pompes aux forages pour 30 000€ HT ;
- Remplacement Anti-bélier station de pompage Algolsheim grand puit pour 17 000€ HT ;
- Remplacement des fenêtres au château d'eau de Biesheim pour 15 450€ HT ;
- Peinture de l'auvent de la terrasse du siège pour 3 400€ HT ;
- Remplacement des gouttières au siège pour 5 500€ HT ;
- Mise en place d'alarmes anti-intrusion sur les stations de pompage et aux châteaux d'eau pour 12 700€ HT ;
- Mise en place des compteurs et regards de comptage sur l'ensemble des communes dans les églises, cimetières... pour 87 986.80€ HT, permettra de comptabiliser les pertes et d'augmenter le rendement, à voir lors d'une prochaine réunion s'il y a lieu de facturer les volumes consommés ;
- Meuble plans archive pour 4 000€ HT ;
- Remplacement des compteurs des gros consommateurs (Essity, Wrigley, Constellium) pour 15 000€ HT ;
- Ajout de loggers pour 10 000€ HT ;
- Remplacement de l'éclairage intérieur des châteaux d'eau de Biesheim et Volgelsheim pour 12 000€ HT ;
- Remplacement ballon anti-bélier grand puit au forage d'Algolsheim pour 20 000€ HT ;
- Mise en place de détecteurs de présence d'eau (en cas de fuites) sur l'ensemble des forages pour 7 000€ HT ;

Travaux dans les communes :

- Remplacement de la conduite nécessaire pour le bouclage rue de la 5^{ème} DB à Urschenheim pour 195 000€ HT, travaux à la demande du Syndicat et non de la Commune car permettrait d'éviter de couper Widensolen en cas de réparation de fuite ;
- Bouclage rue des cerisiers à Urschenheim pour 103 000€ HT ;
- Remplacement de conduites rue des Pâquerettes, rue des Jonquilles et rue du Rhin à Kunheim pour 618 000€ HT, les travaux démarrent le 31/3/2025 et ont été attribués à l'entreprise Gantzer TP ;
- Remplacement de la conduite rue du canal à Wolfgantzen pour 92 000€ HT ;
- Remplacement de la conduite rue Saint Gall à Obersaasheim pour 226 000€ HT ;
- Marché à bons de commandes pour 420 000€ HT ;
- Divers travaux AEP pour 154 500 € HT.

Concernant les travaux de renouvellement de conduites dans les communes, il est possible que certains travaux ne soient pas réalisés cette année faute de temps ou abandonnés car une fois que la route sera ouverte une analyse sera faite pour vérifier si les travaux sont nécessaires.

Monsieur GEBHARD précise que si les travaux ne sont pas engagés dans les communes d'ici le mois de septembre, les travaux du Syndicat seront reportés à l'année prochaine pour minimiser l'emprunt inscrit au budget.

Monsieur VOGEL informe qu'une réunion concernant un projet de futur lotissement aura lieu à Urschenheim prochainement, celui-ci se situant à proximité de la rue des Cerisiers. Les travaux prévus pourront donc être programmés en 2026 au lieu de 2025.

Le Comité Syndical,

VU le programme d'investissements présenté par le Président ci-dessus ;

VU les crédits nécessaires prévus au BP 2025

Sur proposition du Président et à l'unanimité :

APPROUVE le programme d'investissements listé ci-dessus ;

AUTORISE le Président à passer commande et à signer tous documents afférents à ces travaux dont les montants sont prévus au BP 2025.

2) Nouvelle redevance Agence de l'eau

Le Président rappelle que lors de la dernière réunion du 03/12/2024 une délibération a été prise concernant les nouvelles redevances de l'Agence de l'eau, notamment la redevance pour performance des réseaux d'eau potable.

Celle-ci avait été rajouté à l'ordre du jour en dernière minute suite à la réception tardive des informations.

Une réunion en visioconférence a été faite avec l'Agence de l'eau Rhin Meuse pour avoir des précisions concernant cette nouvelle redevance et pour demander les modalités pour obtenir des subventions.

Concernant les demandes de subvention il faut avant tout avoir réalisé le Schéma Directeur de l'eau (celui-ci est prévu au BP 2025 avec le bureau d'études BEREST).

L'Agence de l'eau nous informe que la nouvelle « redevance pour prélèvement sur la ressource » doit faire l'objet d'une ligne à proprement dite sur la facture dans la rubrique « Organismes Publics ».

Jusqu'à présent c'est le Syndicat qui supportait cette redevance mais ne la répercutait pas aux usagers.

Monsieur SICHLER a fait des calculs, sur la base des consommations facturées, et il faudrait répercuter 0,10 € HT par m3 aux usagers pour cette nouvelle redevance.

Le Président propose de rajouter sur les factures du 2^{ème} semestre 2025 la ligne de « redevance pour prélèvement sur la ressource » pour 0,10 € HT par m3.

Il précise également qu'il y aura à partir de 2026 de nouveaux taux pour les redevances fixés par l'Agence de l'eau au mois de décembre 2025 et qu'il faut s'attendre à de nouvelles augmentations pour 2026.

Le Comité Syndical,

VU l'obligation par l'Agence de l'eau de faire apparaître la ligne concernant la redevance pour prélèvement sur la ressource sur la facture d'eau ;

VU la nécessité pour le Syndicat, d'équilibrer son budget en récupérant auprès des abonnés, les sommes dues à l'Agence de l'eau pour cette redevance ;

VU les calculs faits par Monsieur SICHLER pour provisionner la somme due à l'Agence chaque année à partir des m3 facturés ;

Sur proposition du Président et à l'unanimité :

APPROUVE le montant de la redevance pour prélèvement sur la ressource à 0,10 € HT par m3 qui sera appliquée à compter du 2^{ème} semestre de facturation 2025 ;

PRÉCISE -qu'elle apparaîtra sur la facture dans la rubrique « Organismes Publics ».
-qu'une information sera faite aux usagers avec la facture du 2^{ème} semestre 2025.

3) Divers

-Le Président informe le Comité que le branchement installé sur le ponton de l'Ill du Rhin en 2023 voit sa consommation en constante augmentation (5 624 m3 en 2 ans), ce qui implique une facturation en hausse pour le SIAEP.

-Il informe également de l'installation prochaine d'un compteur à côté de la salle Art'Rhéna comme évoqué lors d'une précédente réunion, pour les manifestations futures afin d'éviter les prises sur poteaux d'incendies non comptées et donc non facturées.

Le chiffrage a été transmis à la Communauté de Communes et est en attente de retour.

-Concernant les travaux dans les communes, le Président précise que dans la mesure du possible les compteurs seront sortis des habitations et mis sur le domaine public.

Il précise que dans certains cas, comme, par exemple à Kunheim où les travaux démarrent la semaine prochaine, il y a déjà trop d'autres réseaux dans le trottoir. Il sera donc proposé aux usagers de mettre les regards de comptage dans le jardin au plus près du domaine public.

Monsieur VOGEL demande pourquoi nous voulons absolument sortir les compteurs des habitations car l'an dernier lors des travaux à Vogelgrun cela n'avait pas été fait.

Le Président répond qu'à Vogelgrun la sortie des compteurs n'était pas prévu dans le budget des travaux.

Monsieur SICHLER précise que le fait de sortir les compteurs des habitations permet, entre autres, de limiter les cas de fraude.

-Concernant les travaux du barrage agricole, le Président a assisté dernièrement à une réunion mais le projet reste pour l'instant en « stand-by ».

-Monsieur VOGEL demande s'il ne serait pas possible d'identifier les usagers qui utilisent des pompes et qui n'ont donc pas ou très peu de consommation.

Monsieur GEBHARD précise que cela peut être dangereux car s'il n'y a pas de clapet anti-retour, ce qui est souvent le cas, l'eau du puits peut remonter dans le réseau et créer des pollutions.

Monsieur SICHLER répond que nous ne sommes pas structurés et habilités à intervenir seul dans ce genre de cas. Il faudrait éventuellement être accompagné de la brigade verte par exemple.

III. ADMINISTRATION, FINANCES ET PERSONNEL

1) Compte Administratif 2024

Le Comité Syndical réuni sous la présidence de Monsieur Claude GEBHARD, Vice-président, s'est fait présenter le Budget Primitif de l'exercice 2024 et les délibérations modificatives qui s'y attachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et les mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats de paiement et le Compte Administratif dressé par l'ordonnateur accompagné de Compte de Gestion du comptable public de Colmar.

Considérant que M. Dominique SCHMITT, Président du SIAEP de la Plaine du Rhin a normalement administré pendant le cours de l'exercice 2024 les finances du Syndicat en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées.

Procédant au règlement définitif du Budget 2024, le Comité Syndical propose de fixer comme suit les résultats des différentes sections.

	DEPENSES	RECETTES
Section d'exploitation	1 778 531,26 €	2 197 193,17 €
Section d'investissement	1 495 643,13 €	1 053 777,61 €
Report exploitation 2023		604 025,22 €
Report Investissement 2023		456 614,72 €
	3 274 174,39 €	4 311 610,72 €
Solde d'exécution	1 037 436,33 €	
Reste à réaliser	113 425,72 €	0,00 €

Le Comité Syndical,

Sur proposition du Vice-président, M. Claude GEBHARD et à l'unanimité :

APPROUVE le Compte administratif 2024 et l'ensemble de la comptabilité soumise à examen ;

DÉCLARE toutes les opérations de l'exercice 2024 définitivement closes et les crédits annulés.

2) Compte de Gestion 2024

Le Président présente les titres définitifs, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recette, les bordereaux de mandats, le compte de gestion de l'exercice 2024 dressé par le receveur et accompagné des mandats de développement des comptes tiers, ainsi que l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer, après s'être assuré que le Comptable Public a repris dans ses écritures le montant de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordres qui lui ont été prescrites dans ses écritures.

Le Comité Syndical,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024 ;

Statuant sur l'exercice du budget 2024 concernant les différentes sections budgétaires ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Sur proposition du Président et à l'unanimité :

APPROUVE le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2024 par le SGC de Colmar, qui n'appelle aucune observation ni réserve de la part du Comptable Public.

3) Affectation des résultats

Le Comité Syndical,

VU les résultats du Compte Administratif du Budget 2024 qui dégagent un excédent de fonctionnement de 1 022 687,13 € et un excédent d'investissement de 14 749,20 € ;

VU les restes à réaliser 2024 en dépense d'investissement pour un montant de 3 400,00 € à l'article 21315 et 110 025,72 € à l'article 2315 à couvrir ;

Sur proposition du Président et à l'unanimité :

DECIDE - De maintenir 924 010,61 € de l'excédent de fonctionnement 2024 à l'art. 002 en recette de fonctionnement du Budget 2025 ;
- De prélever 98 676,52 € de l'excédent de fonctionnement 2024 et de l'affecter à l'article 1068 en recette d'investissement du Budget 2025 ;
- De reporter l'excédent d'investissement 2024 de 14 749,20 € à l'art. 001 en recette d'investissement du Budget 2025.

AUTORISE le Président à effectuer ces opérations comptables.

Monsieur GEBHARD tient à saluer le travail du Président ainsi que de l'ensemble du personnel pour leur engagement et leur travail tout au long de l'année afin de pouvoir présenter de tels résultats.

4) Budget Primitif 2025

Le Président soumet au Comité Syndical le Budget Primitif. Il fournit aux délégués tous les renseignements utiles.

Il précise qu'un nouvel emprunt a été inscrit en 2025, celui-ci sera ne sera réalisé que pour des travaux réellement engagés dans l'année et que le montant sera ajusté en fonction des besoins

Pour les travaux sur le réseau il est possible de faire un emprunt sur 40 ans à la Caisse des dépôts afin d'étaler le remboursement sur la durée de vie de l'investissement.

Monsieur GEBHARD ajoute qu'il faut penser à la nouvelle équipe qui arrivera en 2026 et qui convient de leur laisser une trésorerie correcte et saine.

Monsieur WEISHEIMER interpelle sur le fait que 4 emprunts ont été réalisés en 7 ans.

Monsieur SICHLER répond que pour cet exercice la capacité de financement du Syndicat est encore bonne et qu'il y a encore des possibilités pour faire un emprunt.

Le Comité Syndical,

Sur proposition du Président et à l'unanimité :

APPROUVE le Budget 2025 équilibré en dépenses et en recettes comme suit :

Section de fonctionnement :

Total des dépenses 3 136 000,00 €

Total des recettes 3 136 000,00 €

Section d'investissement :

Total des dépenses 2 596 000,00 €

Total des recettes 2 596 000,00 €

Budget Primitif Total :

Total des dépenses 5 732 000,00 €

Total des recettes 5 732 000,00 €

5) Divers

-Monsieur VOGEL informe qu'il y aura prochainement des travaux d'assainissement dans la rue du château d'eau à Urschenheim. Si la route est ouverte il faudrait en profiter pour voir l'état de notre réseau à la sortie du château d'eau.

-La date de la prochaine réunion sera rapidement fixée car les maires de toutes les communes seront invités afin de faire un point global et notamment sur les travaux et les augmentations de tarifs.



-Monsieur GEBHARD propose également de faire la réunion de vote de budget 2026 au mois de février avant l'installation de la nouvelle équipe afin de leur laisser le temps de se mettre en place.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare la séance close.
Délibéré en séance, les jours et an susdits.
Fin de la séance à 20 H 40.

Neuf-Brisach, le 16/04/2025

Le Président,



Dominique SCHMITT



**SIAEP DE LA PLAINE DU RHIN
RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL
DU 25 MARS 2025**

APPROBATION DU P.V. DE LA RÉUNION

Prénom - NOM	Approbation	Procuration	Prénom - NOM	Approbation	Procuration
Richard BALTZINGER			Denis FERRARI		
Claude GEBHARD			Joël HILDWEIN		
Fabrice FOECHTERLÉ			Pierre VOGEL		
Roland DURR			Mirko PASQUALINI		
Aurélié FORNY			Claude GANTZER		
Jacques-Thierry MARANTIER			Arlette BRADAT		
Isabelle FOLLIGUET			Josiane BIGEL		
Dominique SCHMITT			Chris BIRAUD		
Didier WEISHEIMER					